

Les Solitudes en France :

l'impact de la pauvreté sur la vie sociale

Juin 2011

En juin 2010, la Fondation de France publiait les premiers résultats de l'étude « *Les Solitudes en France* ». Cette enquête conduite auprès de 4 000 Français faisait écho à toute une série d'analyses tendant à démontrer l'existence d'une crise du lien social.

Les évaluations statistiques ont alors confirmé nos pressentiments.

L'isolement relationnel en France est d'une ampleur considérable : il concerne 9% de la population de plus de 18 ans. Le phénomène concerne une population beaucoup plus jeune qu'on ne le dit couramment : près d'une personne sur dix est déjà exposée à partir de quarante ans.

Les informations publiées ici correspondent à une nouvelle analyse des données de cette enquête sous l'angle de la pauvreté économique. Elles visent à mettre en évidence l'impact de cette dernière sur les relations sociales.

Globalement, et nous le savons, la précarité économique multiplie par deux le risque d'isolement relationnel.

Nous apprenons désormais qu'elle accélère son arrivée : si l'on est en situation de pauvreté, l'exposition à l'isolement est forte dès trente ans alors qu'en moyenne nationale, les risques ne sont significatifs qu'à partir de quarante ans.

Nous apprenons aussi qu'elle amplifie les effets négatifs d'autres facteurs : si elle s'ajoute à une situation de handicap, la pauvreté multiplie par trois le risque de solitude, si elle intervient dans une situation de divorce ou de veuvage, elle le multiplie par deux. Ainsi les fractures s'aggravent-elles mutuellement.

La Fondation de France est particulièrement préoccupée par cette situation aussi s'est-elle engagée à lutter contre les solitudes à travers différents programmes.

Dans les très nombreuses actions destinées aux populations fragilisées qu'elle soutient, elle veille à ce que soient mises en place :

- une approche globale de la personne, soit par exemple la prise en compte simultanée de ses caractéristiques économiques, physiologiques et relationnelles ;
- une démarche de réinscription des individus dans des relations sociales vivantes et durables.

Partout en France, des innovations s'élaborent au sein du réseau associatif pour extraire les populations fragilisées des cercles vicieux déclenchés par les ruptures économiques et sociales. La Fondation de France détecte ces initiatives et les soutient financièrement pour être au cœur du combat contre toutes les formes de solitudes.

Francis Charhon
Directeur général
Fondation de France

Note méthodologique

L'isolement relationnel dans cette étude

Sont considérées comme étant en situation d'isolement objectif les personnes qui n'ont aucunes relations sociales significatives au sein des cinq grands réseaux de sociabilité : réseau familial, réseau professionnel, réseau associatif, réseau amical, réseau de voisinage. Sont donc considérées à l'inverse comme non isolées celles qui ont des sociabilités significatives dans au moins un des cinq réseaux mentionnés.

L'identification des personnes en situation d'isolement objectif s'est faite en deux temps :

Un temps de mesure restrictive prenant uniquement en compte les personnes ayant répondu à l'ensemble des questions relatives aux fréquences de contact de visu « plusieurs fois dans l'année », « moins souvent » et « jamais ».

Un temps de prise en compte des cas tangents arbitrés par scoring au cas par cas. Cet arbitrage a conduit soit à ajouter des individus au nombre des personnes isolées (par exemple lorsqu'un individu n'a pour seule relation sociale que des liens pluri-mensuels avec son voisinage ou un collègue de travail), soit à en retirer (par exemple lorsque les relations familiales à distance par téléphone ou par Internet sont très fréquentes).

La notion de pauvreté dans cette étude

L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les Etats-Unis ou le Canada) ont une approche absolue. Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté

Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie.

En 2008, sur la base d'un seuil à 60%, sont considérées comme étant en situation de pauvreté les personnes vivant dans un ménage dont le niveau de vie était inférieur au seuil de 949€ mensuel (euros constant, seuil de 60%). ¹ Sur cette base en 2008, 13% de la population vivait dans un ménage dont les revenus cumulés se situaient en dessous du seuil de pauvreté.

Dans le cadre de l'enquête sur les solitudes en France, le choix a été fait de se rapprocher le plus possible de ce seuil des 949€ et de considérer en situation de pauvreté les personnes ayant déclaré lors de l'enquête des revenus cumulés du ménage inférieurs à 1 000€ par mois. Elles représentent 9% des personnes interrogées lors de l'enquête (soit 366 personnes sur 4006). Ce choix minore probablement de manière sensible la part des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté dans la mesure où la taille du ménage et l'âge des enfants n'ont pu être pris en compte.

L'enquête

L'étude sur l'isolement relationnel en France a été réalisée par l'**Institut TMO Régions** par téléphone auprès de 4006 Français âgés de 18 ans et plus, entre le 5 et le 22 janvier 2010.

L'enquête a été conduite selon la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, taille de commune et territoire) : les résultats ont été redressés a posteriori selon les variables de quotas (Données INSEE - RP 2006).

La durée moyenne de passation des questionnaires oscillait entre 12 et 21 minutes.

¹ Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1970 à 1990, Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004, Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2008.

A retenir :

18% des personnes déclarant des revenus inférieurs à 1 000 € par mois sont en situation d'isolement objectif contre 9% dans l'ensemble de la population.

Pour les personnes en situation de pauvreté, le risque d'isolement est très significatif dès trente ans.

Entre 30 et 39 ans, 20%* des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté sont en situation d'isolement relationnel, contre 3% en moyenne.

Au départ des enfants, 1 famille monoparentale pauvre sur 4 se retrouve seule. Les parents seuls n'étaient que 7% à être isolés socialement lorsque leurs enfants vivaient à leur domicile.

Pour rappel :

4 millions de personnes sont en situation d'isolement en France, soit 9% des Français âgés de 18 ans et plus.

Entre 40 et 49 ans, 9% des Français sont en situation objective d'isolement relationnel.

8% des Français n'ont aucun lien, ne serait-ce qu'occasionnel avec leur famille.

20% des Français qui travaillent ne sont pas en capacité de construire des relations sociales dans le cadre de leurs activités professionnelles.

19% des Français n'ont pas de relations amicales régulières.
9% déclarent n'avoir aucun ami.

23% des Français n'ont de relations soutenues qu'avec un seul réseau social et sont donc considérés en situation de fragilité.

**Concernant les résultats sur les « moins de 1000€ » l'intervalle de confiance de la fréquence est de 2,48% pour la tranche 18-29 ans. Au-delà de 30 ans, parmi les moins de 1000 €, les marges d'erreur se situent au dessus de 8%. Les chiffres proposés correspondent à une estimation médiane.

La pauvreté accentue le risque d'isolement

Les personnes en situation de pauvreté : une population fortement fragilisée

Les personnes déclarant des revenus inférieurs à 1 000 € par mois cumulent les handicaps en matière d'insertion dans la vie sociale. Elles vivent le plus souvent seules, ont été plus fréquemment exposées au divorce et à la séparation, ont moins souvent d'enfants vivant au domicile, exercent moins souvent une activité professionnelle.

Caractéristiques et chiffres clés concernant des personnes en situation de pauvreté dans l'échantillon interrogé

(Base 366 personnes sur 4006 personnes)

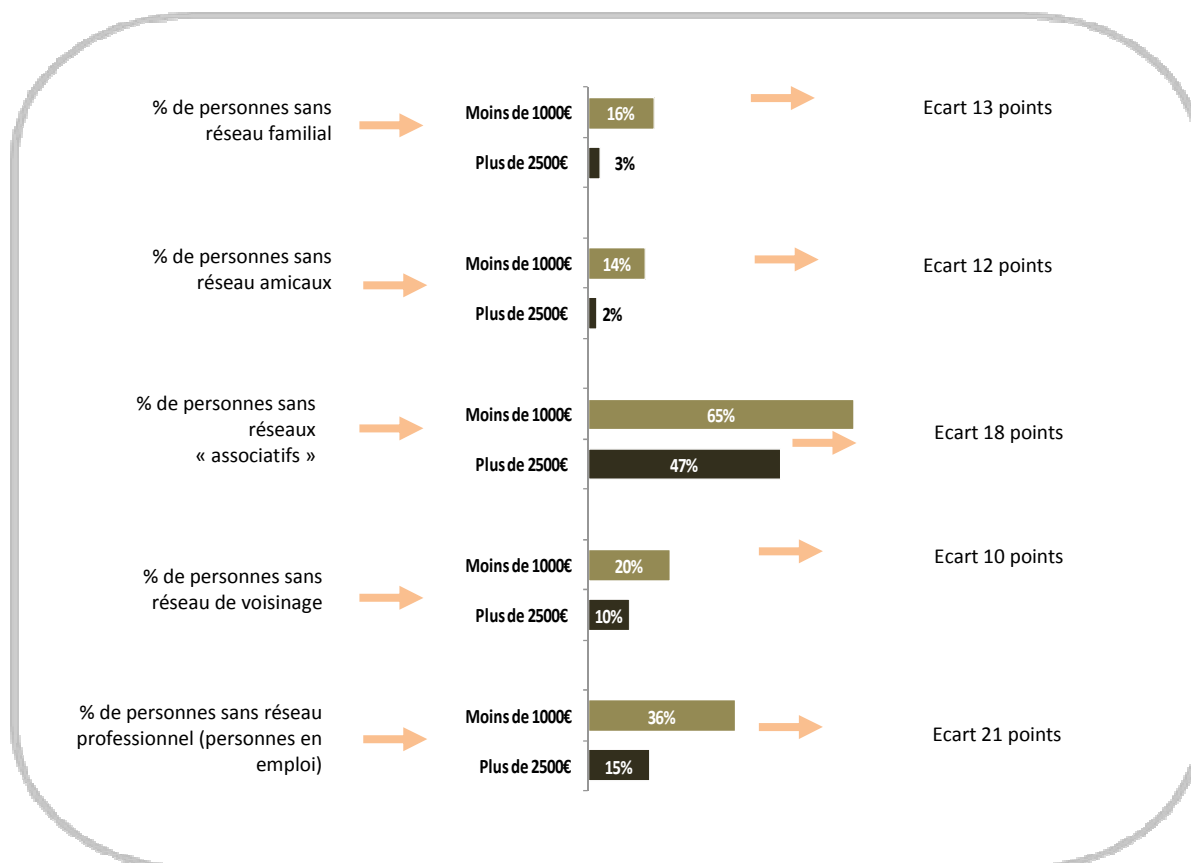
- 67% vivent seules (contre 26% en moyenne et 4% pour les personnes se situant dans les tranches de revenus les plus hautes).
- Elles sont deux fois plus nombreuses qu'en moyenne à avoir connu un divorce et une séparation (35% contre 15% en moyenne et 3% pour les personnes se situant dans les tranches de revenus les plus hautes).
- Elles sont deux fois moins nombreuses qu'en moyenne à avoir des enfants au domicile (20% ont des enfants vivant au domicile contre 40% en moyenne).
- 77% d'entre elles n'ont aucune activité professionnelle.
- Parmi celles qui recherchent un emploi, 68% sont au chômage depuis plus d'un an.
- Elles sont trois fois plus nombreuses que l'ensemble de la population à se déclarer à la recherche d'un emploi.

Près d'une personne sur cinq isolée

18% des personnes déclarant des revenus inférieurs à 1 000 € par mois sont en situation d'isolement objectif contre 9% dans l'ensemble de la population. L'enquête montre par ailleurs que leurs difficultés à s'insérer socialement sont plus fortes quel que soit le réseau de sociabilité examiné : familial, professionnel, amical, associatif ou de voisinage.

Parmi les personnes en situation de pauvreté, 16% n'ont pas de contacts significatifs avec leur famille, 14 % déclarent ne pas avoir d'amis (et 11% ne les voient que de manière occasionnelle), 47% se maintiennent en dehors des réseaux associatif, 36% n'ont pas l'occasion de développer des sociabilités dans le cadre professionnel, 20% n'ont pas véritablement d'échanges avec leur voisinage.

Inscription dans les différents réseaux sociaux / analyse comparée



Une incapacité plus forte à diversifier sa vie sociale

L'insertion durable dans la vie sociale repose en grande partie sur la capacité des individus à diversifier leur vie sociale. Au-delà des situations d'isolement avérées, l'enquête démontre que les personnes situées sous le seuil de pauvreté éprouvent davantage de difficultés à diversifier leur vie sociale, c'est-à-dire à développer à la fois des relations dans le cadre des réseaux professionnels, amicaux, associatifs, familiaux ou de voisinage. Parmi ces personnes, seules 21% bénéficient de 3 réseaux et plus contre 36% dans l'ensemble de la population. En dessous du seuil de pauvreté, la part des personnes ne bénéficiant que d'un seul réseau véritablement actif peut être estimée à 26%. Il faut rappeler la fragilité des personnes dont les sociabilités s'organisent autour d'un seul réseau social.

Répartition des individus selon leurs niveaux de revenus et le nombre de leurs réseaux sociaux actifs

	moins de 1000 € par mois*	1 000 à 1 499 €	1 500 à 2 499 €	2 500 à 3 499 €	3 500 à 4 500 €	plus de 4500 €	ensemble de la population
Aucun réseau	18%**	7%	9%	6%	8%	5%	9%
Un réseau	26%	24%	24%	18%	21%	24%	23%
Aucun ou Un réseau	44%	31%	33%	24%	29%	29%	32%
Deux réseaux	35%	38%	29%	32%	29%	29%	32%
Trois réseaux	17%	21%	27%	26%	26%	21%	24%
Quatre réseaux et plus	4%	9%	11%	19%	16%	21%	12%

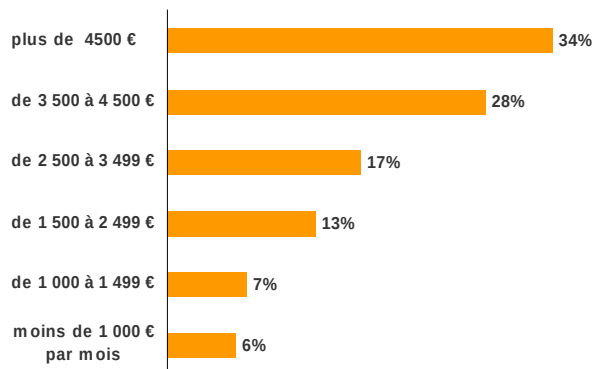
* revenus nets mensuels du ménage

** lecture du tableau : 18% des personnes disposant de moins de 1000€ de revenus par mois ne disposent d'aucun réseau social

On pourrait imaginer que les sociabilités virtuelles (via les forums, chat et autres) permettent de compenser la faiblesse des relations sociales en présentiel. Ce n'est en réalité pas le cas : parmi les personnes précaires en situations d'isolement, 93% n'utilisent pas les médias virtuels.

D'ailleurs, dans l'ensemble de la population seules les personnes disposant de plus de 3 500 euros mensuels (soit une personne isolée sur dix), utilisent significativement les réseaux sociaux virtuels.

Recours aux réseaux virtuels selon le niveau de revenu parmi les personnes isolées



La précarité aggrave les risques induits par les autres facteurs d'isolement

Le veuvage, le départ des enfants, le chômage, le handicap... impactent négativement la vie sociale. Mais leurs effets peuvent être minorés ou accentués en fonction des revenus. Il apparaît clairement que la situation de pauvreté est un facteur aggravant.

Sur la population des moins de 60 ans, on peut estimer que :

- les personnes en situation de pauvreté souffrant d'un handicap physique invalidant sont trois fois plus exposées à l'isolement que les personnes souffrant de ce type de handicap situées dans les tranches de revenus les plus hautes.
- les personnes en situation de pauvreté veuves, divorcées ou célibataires sont deux fois plus exposées à l'isolement que les personnes veuves, divorcées ou célibataires situées dans les tranches de revenus les plus hautes.
- les personnes en situation de pauvreté dont les enfants ont quitté le domicile sont 1,5 fois plus exposées à l'isolement que celles dont les enfants ont quitté le domicile situées dans les tranches de revenus les plus hautes.

Un sentiment d'isolement et d'exclusion exacerbé

Indépendamment de la réalité objective de leur isolement, les personnes en situation de pauvreté évoquent plus souvent qu'en moyenne leur solitude, leur insatisfaction à l'égard de leur vie sociale, le sentiment qu'elles ont d'être abandonnées, exclues ou rejetées. Elles sont deux fois plus nombreuses qu'en moyenne à faire part de la souffrance induite par leur situation d'isolement.

- 39% des personnes en situation de pauvreté disent qu'il leur arrive de se sentir seules (contre 24% en moyenne)
- Parmi celles-ci, 15% ressentent l'isolement tous les jours au presque (contre 6% en moyenne) et 9% déclarent qu'elles éprouvent ce sentiment depuis longtemps (contre 4% en moyenne).
- 17% se déclarent insatisfaites de leur vie sociale contre 7% en moyenne (4% pour les tranches de revenus les plus hautes).
- 10% disent souffrir de leur isolement, parmi l'ensemble des personnes isolées ce taux s'élève à 5%.
- 18% disent qu'il leur arrive de se sentir exclues, abandonnées ou inutiles, contre 9% pour l'ensemble de la population.

La pauvreté impacte fortement la vie sociale dès trente ans

Les jeunes sont fortement représentés dans la population en situation de pauvreté

Parmi les personnes déclarant des revenus inférieurs à 1000 € par mois, 31% sont âgées de moins de 30 ans. Or, sauf exception, les moins de 30 ans ne sont pas exposés à l'isolement. Indépendamment de leurs revenus et de leurs statuts en regard de l'emploi, ils parviennent à développer une vie sociale relativement dense, pour partie organisée autour des sociabilités amicales.

De fait, la présence des moins de 30 ans au sein de la population à faibles revenus masque l'impact de la pauvreté sur les autres tranches d'âges.

Répartition par âge de la population située sous le seuil de pauvreté

	Population déclarant des revenus inférieurs à 1000€ par mois
18 à 29 ans	31%
30 à 39 ans	11%
40 à 49 ans	12%
50 à 59 ans	12%
60 à 74 ans	16%
75 ans et plus	18%
Total	100%

Passé trente ans, la pauvreté aggrave et accélère l'apparition de l'isolement relationnel

Parmi les personnes en situation de pauvreté de plus de trente ans, le risque d'être isolé est nettement supérieur

Si l'on raisonne globalement sur les plus de 30 ans, 25% des personnes déclarant des revenus inférieurs à 1000€ par mois sont en situation d'isolement objectif contre 10% en moyenne, soit un écart de plus de 15 points.

Répartition des individus de plus de trente ans selon le nombre de leurs réseaux sociaux et leurs niveaux de revenus

	Moins de 1000 € par mois	De 1 000 à 1 499 €	De 1 500 à 2 499 €	De 2 500 à 3 499 €	De 3 500 à 4 500 €	Plus de 4500 €	Moyenne
Aucun réseau	25%	10%	11%	7%	8%	5%	10%
Un réseau	23%	24%	24%	18%	21%	25%	23%
Deux réseaux	32%	41%	30%	32%	29%	29%	33%
Trois réseaux	17%	17%	24%	24%	27%	20%	22%
Quatre réseaux et plus	3%	8%	11%	19%	15%	21%	12%

Entre 30 et 60 ans, le pourcentage de personnes en situation d'isolement relationnel est de 17 à 21 points supérieurs à la moyenne² selon les tranches d'âge.

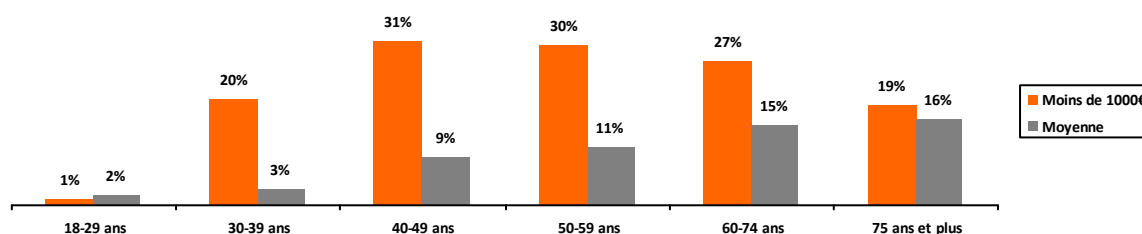
² Passé 75 ans, la situation des personnes en situation de pauvreté est globalement comparable à la moyenne nationale. La pauvreté est donc sensiblement moins déterminante. La problématique de l'isolement des personnes âgées reste essentiellement liée à la perte d'autonomie, au décès du conjoint, à l'éloignement des enfants et au rétrécissement de l'ensemble des réseaux sociaux inhérents au vieillissement.

Parmi les personnes en situation de pauvreté, le risque d'être isolé intervient plus tôt

Si l'on raisonne sur l'ensemble de la population, l'apparition des situations d'isolement s'observe aux alentours de la quarantaine, on constate par la suite une croissance régulière de l'exposition au phénomène pour atteindre 16% de la population passé 75 ans.

La dynamique du phénomène est très différente chez les personnes en situation de pauvreté.

Part de la population en situation d'isolement selon l'âge et les revenus³



**Concernant les résultats sur les « moins de 1000€ » l'intervalle de confiance de la fréquence est de 2,48% pour la tranche 18-29 ans. Pour les autres tranches d'âge il se situe au-dessus de 8%. Les marges d'erreurs sont donc importantes et les résultats à prendre avec prudence.*

Les personnes situées en dessous du seuil de pauvreté sont impactées beaucoup plus tôt que les autres catégories de population : entre 30 et 39 ans, 20% d'entre elles sont en situation d'isolement relationnel contre 3% en moyenne nationale sur cette même tranche d'âge.

L'histoire des relations sociales des personnes en situation d'isolement reste complexe à analyser et s'accommode assez mal de schématisation. Ceci étant, on peut dissocier deux types de trajectoires ou de parcours associant pauvreté et isolement.

- Les « dynamiques d'empêchement ». Entre 25 et 35 ans la structure de la vie sociale change. Les réseaux amicaux prennent progressivement moins d'importance. Les individus diversifient leurs appartenances et réorganisent leur vie sociale autour de la famille et du travail. Les activités professionnelles, l'arrivée des enfants, la présence du conjoint modifient considérablement la vie relationnelle et ses temporalités (nouveaux amis, nouvelles relations, nouvelles activités...). Dans cette vie reconstruite, les anciens réseaux n'ont parfois plus leur place. Ceux qui n'ont pas les armes pour s'insérer familialement et professionnellement, s'ancrent dans la précarité, voient progressivement leurs anciens réseaux s'étioler et semblent éprouver, pour une partie d'entre eux, de véritables difficultés à les remplacer. Certains parviennent à maintenir leurs réseaux amicaux mais sans certitudes quant à leur pérennité.
- Les dynamiques de rupture. Elles touchent des personnes qui ont pu réussir à s'insérer familialement et professionnellement mais dont la vie sociale et les revenus ont été bouleversés par les effets du divorce ou de la perte d'emploi. La situation de pauvreté qui résulte de ces ruptures ajoute à l'impact de ces ruptures elles-mêmes sur la vie sociale. De sorte, par exemple, qu'aux effets du divorce sur le réseau familial, amical et de voisinage s'ajoutent les effets de la paupérisation et de la perte de revenus.

³ Concernant les résultats sur les « moins de 1000€ » l'intervalle de confiance de la fréquence est de 2,48% pour la tranche 18-29 ans. Pour les autres tranches d'âge il se situe au-dessus de 8%. Les marges d'erreurs sont donc importantes et les résultats à prendre avec prudence. Les chiffres proposés correspondent à une estimation médiane.

Amis et voisins : derniers remparts contre l'isolement des personnes en situation de pauvreté

Parmi les personnes en situation de pauvreté âgées de plus de 30 ans, 23% n'ont accès qu'à un seul réseau pour se maintenir dans la vie sociale. Il s'agit le plus souvent d'un réseau construit autour des sociabilités amicales (41%). Comparativement, la part des personnes précaires se maintenant dans la vie sociale via les relations familiales (13%) ou professionnelles (4%) s'avère nettement plus faible. On observera également que pour 29% des personnes en situation de pauvreté la vie sociale s'organise uniquement autour des relations de voisinage. Ces sociabilités ne sont pas nécessairement d'une densité suffisamment forte pour permettre une vie sociale totalement satisfaisante, mais elles ont le mérite d'éviter les situations d'isolement les plus radicales.

Répartition des personnes de plus de trente ans ne disposant que d'un seul réseau social actif, selon leurs niveaux de revenus et la nature du réseau actif

	moins de 1000 € par mois	de 1 000 à 1 499 €	de 1 500 à 2 499 €	de 2 500 à 3 499 €	de 3 500 à 4 500 €	plus de 4500 €	Moyenne
Réseau familial	13%	20%	19%	31%	13%	15%	19%
Réseau amical	41%	34%	24%	19%	21%	21%	25%
Réseau de voisinage	29%	33%	32%	21%	24%	25%	30%
Réseau professionnel	4%	5%	15%	21%	30%	24%	16%
Réseau associatif	13%	8%	10%	8%	12%	15%	10%

** lecture du tableau : pour 13% des personnes de plus de trente ans disposant de moins de 1000 € de revenu mensuel et d'un seul réseau social actif, cet unique réseau actif est constitué de membres de leur famille.*

La vie sociale des hommes et des femmes face à la pauvreté

Situation de pauvreté des femmes et recentrement sur la vie familiale

Si l'on raisonne de manière globale, le pourcentage d'hommes et de femmes isolés est comparable. Si l'on se centre sur les hommes et les femmes en situation de précarité, il n'y a pas non plus de différences évidentes en regard de l'isolement.

On observera cependant que les hommes précaires ont une vie sociale sensiblement plus diversifiée que les femmes précaires. Comparativement aux hommes, les femmes en situation de précarité tendent un peu plus à se recentrer sur la vie familiale et à ne pas développer de sociabilités dans les autres grands réseaux sociaux (professionnel, amical et associatif).

Répartition des hommes et des femmes disposant de moins de 1000 € de revenus mensuels selon le nombre de leurs réseaux sociaux actifs

	Hommes revenu inférieur à 1000 euros	Femmes revenu inférieur à 1000 euros
Aucun réseau (personne en situation d'isolement)	17%*	18%
Un réseau uniquement	23%	29%
Deux réseaux et plus	60%	53%
Total %	100%	100%

* lecture du tableau : 17% des hommes disposant de moins de 1000 € de revenus mensuels ne disposent d'aucun réseau social

Monoparentalité, pauvreté et isolement

Les familles monoparentales précaires (père ou mère vivant seul(e) avec ses enfants) font à juste titre l'objet d'une attention particulière dans le cadre des politiques publiques. Ceci étant, sous l'angle de l'isolement, leur situation n'apparaît pas plus défavorable qu'en moyenne.

Sur la base de l'enquête on peut estimer qu'environ 7% sont en situation d'isolement relationnel soit un pourcentage très proche de la moyenne nationale et du pourcentage observé chez les foyers monoparentaux non précaires.

Si elles ne sont pas plus exposées qu'en moyenne c'est en grande partie du fait de la présence des enfants et des sociabilités qui s'organisent autour d'eux. La présence des enfants « ne protège » cependant qu'un temps de l'isolement. A leur départ, la situation des femmes connaît une franche aggravation.

Répartition des individus ayant des enfants selon la présence des enfants au domicile, leur niveau de revenus mensuels et le nombre de leurs réseaux sociaux actifs

	quand les enfants sont au domicile		➔	quand les enfants ont quitté le domicile	
	Foyers monoparentaux < 1000€ par mois	Foyers monoparentaux > 1000€ par mois		Parents vivant seuls enfant(s) ne vivant plus au domicile < 1000€ par mois	Parents vivant seuls enfant(s) ne vivant plus au domicile > 1000€ par mois
Aucun réseau	7%	5%		26%	12%
Un réseau	19%	24%		21%	25%
Deux réseaux	44%	37%		36%	39%
Trois réseaux	28%	23%		13%	19%
Quatre réseaux et plus	2%	11%		4%	5%
Total	100%	100%		100%	100%

Intervalle de confiance des fréquences supérieur à + ou - 8%, les résultats sont donc à prendre avec prudence, ceci étant ils vont dans le sens de ce qui a pu être observé sur l'ensemble de la population quant à l'importance de la présence des enfants comme vecteur de socialisation.

Au départ des enfants, une personne sur quatre (26% des foyers précaires mono-adultes dont les enfants ont quitté le domicile) se retrouve en situation d'isolement, soit une progression de 19 points. Cette « explosion » démontre que le réseau social qui se construit autour des enfants ne survit pas à leur départ. La situation a priori « favorable » des foyers monoparentaux précaires serait donc une situation en trompe l'œil et d'une grande fragilité. Comparativement, l'effet départ des enfants chez les foyers monoparentaux non précaires est nettement moins impactant (progression de 7 points), attestant une nouvelle fois de l'importance du facteur économique sur la capacité à s'inscrire dans la vie sociale.

Les effets du chômage et du travail précaire

Quand le travail ne protège ni de la précarité ni de l'isolement relationnel

L'impossibilité de s'insérer professionnellement a des conséquences fortes sur l'isolement (pour mémoire les personnes au chômage de longue durée ont deux fois plus de chances d'être privées de tout réseau social qu'en moyenne, 18% des personnes en chômage de longue durée sont objectivement isolées). Néanmoins, le travail ne protège pas de l'isolement. Sans revenir sur les effets de la destruction des relations sociales au sein des univers professionnels et sur les situations de souffrance liées au travail, l'enquête démontre que les personnes en emploi précaire et faiblement rémunéré ont davantage de difficultés à tirer partie de leur activité professionnelle pour s'insérer durablement dans la vie sociale. Les personnes précaires travaillant à temps partiel ont 3 fois plus de chances de se trouver en situation d'isolement objectif qu'en moyenne (27% contre 9% en moyenne). Dans un cas sur cinq le travail n'est pas suffisamment intégrateur pour permettre de compenser la faiblesse ou l'absence des autres réseaux sociaux.

Les hommes socialement plus affectés que les femmes par le chômage

Globalement, le chômage impacte négativement l'ensemble de la vie sociale. Ses conséquences restent marginales sur la vie relationnelle des moins de 30 ans, mais il impacte fortement celle des 40 – 60 ans. Entre 40 et 60 ans, 22% des personnes en situation de chômage sont en situation d'isolement relationnel.

Les effets du chômage sur la vie relationnelle sont sensiblement plus marqués chez les hommes que chez les femmes (sur la tranche des 40-60 ans, 24% des hommes en recherche d'emploi contre 17% des femmes sont en situation d'isolement relationnel). La vie sociale des femmes est donc moins affectée par l'incapacité à s'insérer dans la vie professionnelle. On pourra sur ce point interroger le vécu psychologique du chômage⁴ chez les hommes dont les effets paraissent plus fortement désocialisants.

⁴ Le chômage ne signifie pas nécessairement la précarité (75% des personnes en recherche d'emploi déclarent des revenus supérieurs à 1000 € par mois). Ceci étant il y a évidemment une corrélation entre précarité et chômage (parmi les personnes déclarant des revenus inférieurs à 1000€ par mois, 18% sont demandeurs d'emploi). La différence tient à la durée de la période d'inactivité. Au sein des moins de 1000€ en recherche d'emploi, 74% sont en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois et 68% depuis plus d'un an.

Depuis 1969, la Fondation de France soutient des projets concrets et innovants qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société. Elle agit dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, formation) et l'environnement. Elle favorise également le développement de la philanthropie. Elle aide les donateurs à choisir les meilleurs projets, conseille les fondateurs sur leur champ d'intervention et sur le cadre juridique et fiscal le plus approprié.

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

La Fondation de France en 2010

- 127 millions d'euros pour redistribuer
- 8 000 subventions, prix et bourses financés
- 682 fonds et fondations individualisés sous son égide
- 7 délégations régionales



Fondation de France
40, avenue Hoche
75008 Paris

www.fondationdefrance.org